

INFORMATIONS

Baptêmes : 26 mars, Taissy Pierre RAULET et Tara ROUX

Les jeunes de l'aumônerie animent la messe du 19 mars à 18h30 à Taissy

Les chorales du diocèse se rencontrent à Mouzon (Ardennes) le 20 mars.

La famille : Conférence de Agnès Auschitzka, le vend 18 mars à 20h30, maison St sixte. Journée de dialogue le samedi 19 mars de 9h30 à 16h30 à la maison St sixte. Conférences et débats, pique-nique sur place.

Soirée Solidarité avec le CCFD mardi 15 mars de 19h à 22h. Salle paroissiale de Cormontreuil. Film, débat, repas frugal, prières.

Récollection : pour les enfants qui se préparent à leur 1^{ère} communion, le mercredi 23 mars de 9h à 17h chez les Clarisses.

Les associations pour le Burkina :

« **Savoirs au Burkina** » organise un thé dansant, dimanche 13 mars à 14h30 à la salle d'animation de Taissy. Réservation recommandée
Mme Duchêne 0326822262, Mme Mizac 0326825210

« **Burkina Entraide** » organise une rencontre de chorales, à la salle de Taissy le samedi 26 mars à 20h30.

Rassemblement paroissial : le dimanche 27 mars à Cormontreuil, pour réfléchir et dialoguer sur la vie de nos familles. 11h messe, 12h repas, 14h dialogue par équipes sur les aspects de la vie énumérés dans les pages intérieures de ce feuillet.

Rassemblement régional du CCFD à Troyes, le samedi 26 mars.

Contact Mr Daniel Royer 0326821274

«Changer nos modes de vie, c'est agir pour la paix»: rencontre proposée par Pax Christi avec Jacques Villé, polytechnicien, et Jacques Blondel, directeur de recherche émérite au CNRS. Vendredi 11 mars à 18h30, Maison St Sixte, entrée libre.



PAROISSE ST FRANCOIS-XAVIER

Cormontreuil – Taissy
St Léonard – Trois Puits
1, place Jeanne d'Arc
Tel fax : 03 26 82 06 42
Feuillet paroissial n° 154
Du 13 au 26 mars 2011

LA FAMILLE

Les catholiques d'aujourd'hui sont comme tout le monde. A de rares exceptions près, ils habitent ensemble avant de se marier, certains divorcent, refont leur vie. Leurs enfants commencent par conclure un pacs prudent et c'est souvent en préparant le baptême d'un bébé que leur vient le désir d'une alliance. Face à la stérilité, beaucoup ont recours aux procréations médicalement assistées avant de se tourner vers l'adoption. Même les milieux les plus fermement attachés aux valeurs dites traditionnelles n'ont pas été épargnés au cours des dernières années par le « démariage », une remise en cause collective de l'idéal de fidélité et de chasteté vécue comme un engagement à vie. Alors comment l'Eglise peut-elle accueillir les familles dans leur diversité tout en continuant à affirmer ce qu'elle dit depuis toujours ?

Les évêques de France s'emparent cette année de ces questions et lancent une grande réflexion sur la façon dont l'Eglise peut mieux accompagner les réalités familiales. La famille n'est pas une entité abstraite, elle s'incarne dans la spiritualité des parcours. Rappelons-le, les exigences du magistère pour les catholiques en matière de morale sexuelle et de vie familiale n'ont pas changé. Pas de relations sexuelles hors mariage, pas de remariage à l'église après un divorce. Tout cela au nom de la conviction que le couple est porteur d'une alliance fondatrice. Mais si l'idéal proposé n'est pas irréalisable, il est forcément soumis aux contingences de la vie.

Cet écart, personne ne le nie. Surtout pas l'archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois, dans son livre « La famille, un bonheur à construire » (éd. Parole et Silence). Trois couples lui posent toutes les questions qui fâchent

« Pourquoi l'Eglise insiste sur ce qui touche à la vie privée ? Est-elle légitime sur ces questions ? » « Les textes officiels que produit le magistère ne sont-ils pas trop éloignés de la réalité ? » « Jusqu'à quel point peut-on continuer à se dire catholique quand les circonstances amènent à s'écarter du mode de vie préconisé par l'Eglise ? ».

André Vingt-trois répond méthodiquement à toutes les questions en exposant clairement et fermement la doctrine actuelle. Mais il précise « Une Eglise qui n'accueillerait que des chrétiens parfaits n'a plus qu'à mettre la clef sous la porte. Jésus est venu ouvrir un chemin de changement, de progrès et d'amélioration. L'Eglise ne condamne personne, mais indique un chemin. Une des règles de l'accompagnement pastoral est de prendre les gens tels qu'ils sont à la condition qu'ils n'aient l'intention de ne pas en rester là. »